

Règles de codification des <u>auto-formations</u> <u>Mentor</u> dans RenoiRH-Formation

Suite à la publication de la note de service <u>SG/SRH/SDDPRS/2025-609</u>, cette fiche a pour objectif de préciser les règles de codification des auto-formations MENTOR dans RenoiRH-Formation. Ces consignes s'appliquent aux auto-formations MENTOR suivantes :

- Auto-formations qui doivent être visibles sur le catalogue national de la formation continue (FORMCO) sans rendre possible l'inscription aux agents via MonSelfMobile;
- Auto-formations réalisées en groupe dans une même salle, en présentiel, avec formateurs internes rémunérés.

Dans les deux cas, <u>il n'est pas demandé d'intégrer les stagiaires</u> dans RenoiRH-Formation. Toutefois, les organisateurs de formations ont la possibilité, s'ils le souhaitent et dans un objectif de suivi statistique pour leurs propres structures, de créer sur RenoiRH-Formation toutes les auto-formations MENTOR souhaitées et d'y ajouter les stagiaires ayant réellement effectué les formations sous réserve de récupérer les attestations de formations (fournies par MENTOR aux stagiaires). Dans ce cas, suivre le mode opératoire décrit ci-après.

À noter, dans le cas de l'auto-formation MENTOR « Les fondamentaux de la Laïcité », celle-ci doit être codifiée différemment au niveau de l'organisme (cf. page 4 de cette fiche).

Pour l'ensemble des stages en auto-formation MENTOR déjà créés, il est nécessaire de modifier les libellés (long et court) de chaque stage concerné, de manière rétroactive, afin que le libellé des stages puisse afficher la mention « MENTOR » et ainsi, que les formations puissent être identifiables dans les extractions statistiques RenoiRH-Formation afin de pouvoir être neutralisées.

1-Rappel général de la codification des stages et sessions sur RenoiRH-Formation :

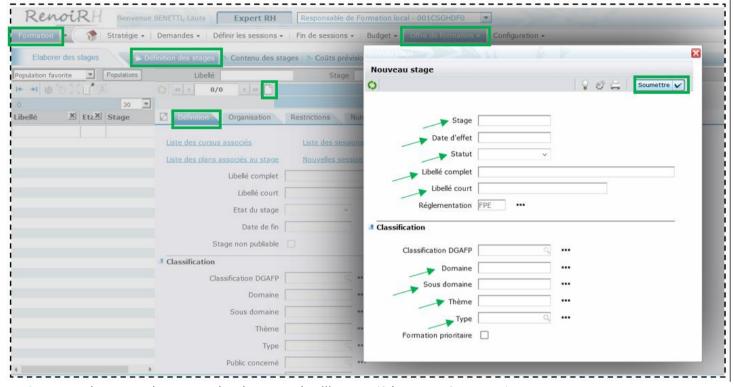
- Cf. Manuel utilisateur RenoiRH-Formation téléchargeable sur le site FORMCO
- → Séquence 2 : Créer un stage (pages 4 à 10) et créer une session de formation (pages 15 à 18)
- **Cf.** <u>Fiche atelier Homogénéisation codification RenoiRH</u> disponible sur RESANA : https://resana.numerique.gouv.fr/public/perimetre/consulter/1147965



2-Création des stages (1 stage par formation)

Créer un stage selon les indications du manuel en prenant en compte les informations ci-dessous.

a) Formation > Offre de formation > Elaborer des stages > Définition des stages > onglet Définition



Stage: créer un code stage selon le Manuel utilisateur (Séquence 2, page 4).

Date d'effet : indiquer 01/01 de l'année sur laquelle se déroule la formation. Exemple : 01/01/2025.

Statut: indiquer « Ouvert ».

Libellé complet (150 caractères max) : indiquer obligatoirement le titre complet de la formation + MENTOR (si MENTOR figure en 1^{er} dans le titre, acceptable de la même façon). Exemple : Histoire de la PAC MENTOR ou MENTOR Histoire de la PAC.

Libellé court (20 caractères max) : indiquer le titre abrégé de la formation + MENTOR. Si le nombre de caractères du libellé court ne permet pas d'y intégrer la mention MENTOR, il n'est pas nécessaire de l'indiquer.

Domaine et sous-domaine : compléter les domaine et sous-domaine. Ils sont consultables dans l'annexe 2 téléchargeable sur le site FORMCO > « Accès RLF » > <u>onglet « Manuel utilisateur »</u>.

Le champ classification DGAFP est normalement automatiquement complété une fois le sousdomaine et le domaine complétés. Si ce n'est pas le cas, il est nécessaire de l'ajouter manuellement.

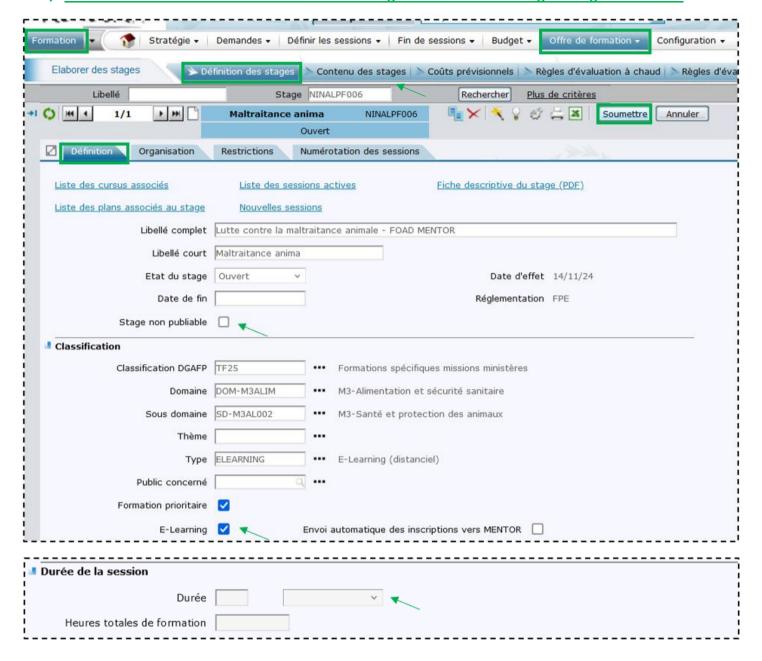
Thème : le thème est à renseigner parmi les choix proposés. À renseigner obligatoirement dans le cadre des formations des Labels et de la Laïcité. Les thèmes sont consultables dans l'annexe 2 téléchargeable sur FORMCO > « Accès RLF » > onglet « Manuel utilisateur ».

Type: indiquer ELEARNING.

Soumettre > Fermer



b) Formation > Offre de formation > Elaborer des stages > Définition des stages > onglet Définition



Stage non publiable: ne pas cocher la case sinon le stage n'apparaitra pas sur FORMCO.

E-learning: cocher la case obligatoirement.

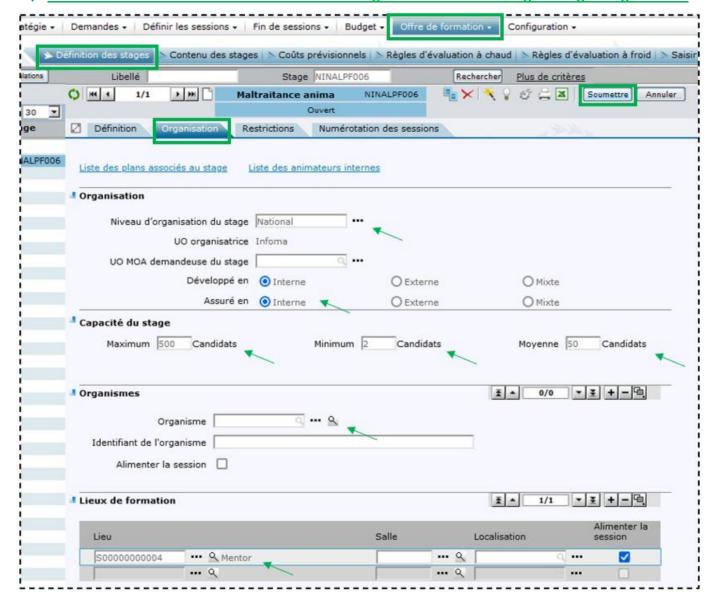
Durée: indiquer la durée. Pour rappel 1 jour = 6 heures et 1 demi-journée = 3 heures.



Offres de formation: IMPORTANT: laisser ce champ libre ou supprimer l'occurrence s'il y en a une qui apparaît, puis soumettre la modification en haut à droite de la page. Le stage pourra ainsi être visible sur FORMCO mais invisible sur MonSelfMobile et les inscriptions via MonSelfMobile ne seront pas possibles.



c) Formation > Offre de formation > Elaborer des stages > Définition des stages > onglet Organisation



Niveau d'organisation du stage : indiquer National, Régional ou Local, à sélectionner selon l'organisateur de la formation.

Développé en : indiquer interne (stage organisé par l'UO organisatrice qui saisit le stage) ou externe (externe au catalogue de formation du MASA).

Assuré en : indiquer interne (formateur occasionnel) ou externe (prestataire extérieur).

Capacité: renseigner les 3, max, min, moyenne si vous souhaitez que les stagiaires soient incrémentés dans RenoiRH-Formation. Pour rappel: Max = nombre d'agents maximum de votre structure, Min = nombre minimum d'agents acceptés dans la session, Moyenne = max/2.

Organisme: indiquer dans le libellé MENTOR + cocher « Alimenter la session ».

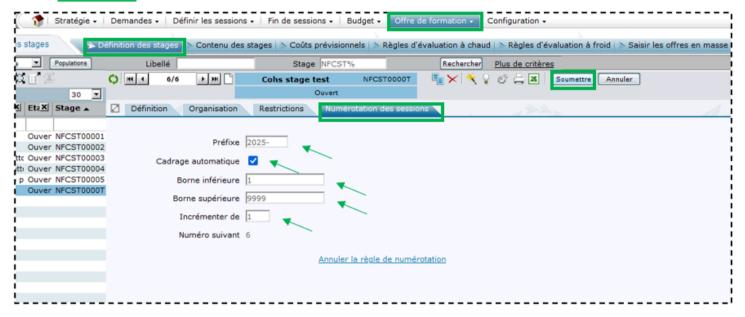
ATTENTION: pour la Laïcité, indiquer dans le libellé MENTOR-DGAFP + cocher « Alimenter la session ».

Lieux de formation : indiquer dans le libellé MENTOR + cocher « Alimenter la session ». Code S00000000004.

Soumettre



d) <u>Formation > Offre de formation > Elaborer des stages > Définition des stages > onglet Numérotation</u> des sessions



Préfixe : indiquer l'année de programmation suivie d'un tiret.

Exemple: pour l'année 2025: 2025-. Pour l'année 2026: 2026- etc.

La numérotation des sessions doit repartir de 1 chaque nouvelle année. Pour cela, il faut cliquer sur « Annuler la règle de numérotation » puis indiquer préfixe : 2026-, borne inférieure : 1, borne supérieure : 9999, incrémenter de : 1 puis cliquer sur **Soumettre**. Le numéro suivant doit être 1.

Cadrage automatique: cocher la case.

Borne inférieure : indiquer 1.

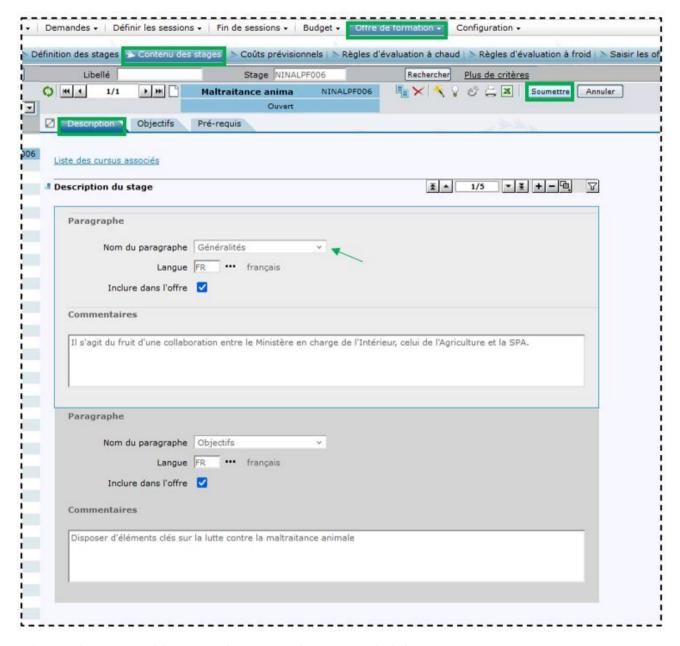
Borne supérieure : indiquer 9999.

Incrémenter de : indiquer 1.

Soumettre



e) Formation > Offre de formation > Elaborer des stages > Contenu des stages > Description



Description du stage : saisir autant de paragraphes que souhaités.

Les paragraphes qui apparaissent sur FORMCO sont : « Objectifs », « Public » et « Contenu ». Ils sont à compléter avec les informations souhaitées.

Exemples:

Paragraphe « Objectifs ».

Paragraphe « Public »: Tous les agents du MASA.

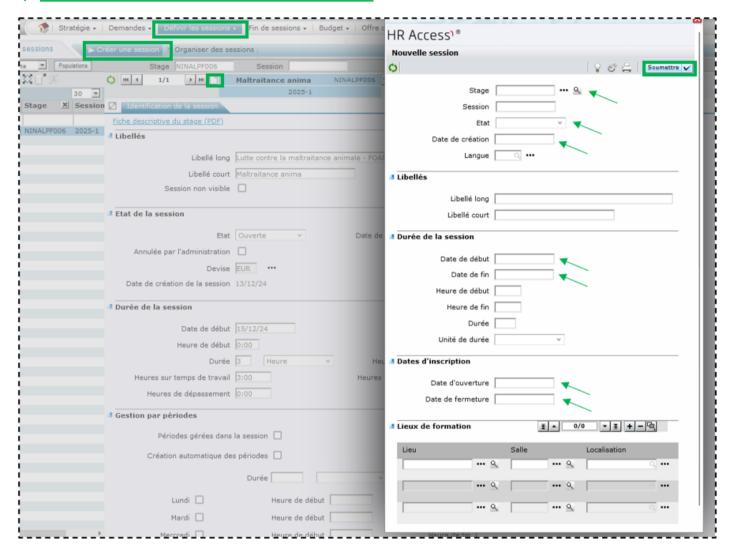
Paragraphe « Contenu »: Auto-formation sur Mentor.



3-Création des sessions

Créer une session selon les indications du manuel en prenant en compte les informations ci-dessous.

a) Formation > Définir les sessions > Créer une session



Stage : saisir le code du stage créé.

État : indiquer « ouvert ».

Date de création : indiquer la date du 1er jour de l'année de création de la session.

Exemple: 01/01/2025 (en 2026: 01/01/2026, etc.).

Date de début / fin : saisir les dates de début et de fin de session : 01/01/N à 31/12/N. Du 1^{er} janvier de l'année concernée au 31 décembre de l'année concernée N.

Exemple: en 2025: Début 01/01/25 - Fin 31/12/25. En 2026: Début 01/01/26 - Fin 31/12/26 etc.

Heure de début / fin : ne rien saisir.

Durée et unité de durée : ne rien saisir.



Date d'ouverture et de fermeture des inscriptions : saisir les dates de début et de fin de session : 01/01/N à 30/12/N (1er janvier de l'année concernée et 30 décembre de l'année concernée N).

Pour rappel:

- la date d'ouverture des inscriptions doit être ≥ à la date de création de la session ;
- la date de fermeture des inscriptions doit être ≤ à la date de début de la session ;
- la date de fermeture des inscriptions doit être < à la date de fin de session.

IMPORTANT: l'opération est à renouveler tous les ans pour que la formation apparaisse sur le site FORMCO.

Soumettre > Fermer